BOURSE JEAN-JACQUES TREMBLAY

CONCOURS 2026 - DOCUMENT D'INFORMATION

LE RAIV EN BREF

Le Centre de Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV) regroupe des chercheurs-es, des intervenants-es des milieux de pratique communautaires et institutionnels ainsi que des étudiants-es qui poursuivent un même objectif : réaliser des activités de recherche, de formation et de transfert des connaissances sur les violences intimes, familiales et structurelles. La nature appliquée et interdisciplinaire de nos recherches favorise le changement social afin de promouvoir des pratiques favorisant la justice sociale et des rapports plus égalitaires ainsi que l'amélioration des politiques publiques.
Pour en savoir plus: https://www.raiv.ulaval.ca

UNE BOURSE À LA MÉMOIRE DE JEAN-JACQUES TREMBLAY

Jean-Jacques Tremblay est décédé le 4 juin 2024. Il était professeur en art et science de l'animation à l'Université Laval. Il était un enseignant exceptionnel, dévoué à ses étudiantes et étudiants, et une source d'inspiration constante. Il était plus qu'un professeur: il était un mentor, un guide et un ami pour tous ceux et celles qui ont eu la chance de le connaître. Sa perte laisse un immense vide dans notre communauté. Jean-Jacques a toujours été profondément engagé dans la réussite et le bien-être de ses étudiantes et étudiants, et son absence se fera durement sentir. Jean-Jacques était un chercheur régulier du RAIV et il était membre de l'équipe de recherche sur la violence conjugale et du partenariat RETRANCHE la violence de ce centre de recherche.

En sa mémoire, pour le concours 2026, une bourse d'excellence de 1 500$ sera offerte dans le cadre du GALA BASA le 22 mai prochain.

Ce concours s'adresse aux personnes inscrites au baccalauréat en art et science de l'animation (BASA) de l'Université Laval. Pour participer, vous devez soumettre un projet d'animation développé dans le cadre d'un cours du BASA. Vous pouvez soumettre un projet seul ou en équipe. Puisqu'il s'agit d'une bourse d'excellence, vous devez avoir une moyenne cumulative au baccalauréat d'au moins 3,00/4,33 (B) pour être admissible (applicable à tous les membres de l'équipe). Vous devrez autoriser la diffusion de l'œuvre sur le site web du RAIV.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit au baccalauréat en art et science de l'animation (BASA) de l'Université Laval;
- Soumettre un projet d'animation développé dans le cadre d'un cours au BASA lors des années scolaires 2024-2025 ou 2025-2026 sous le thème de l'engagement social et/ou des perspectives féministes ;

    - Notez qu'il est possible de soumettre un projet en équipe ou de façon individuelle.
- Avoir une moyenne cumulative au baccalauréat d'au moins 3/4.33 (B);
- Remplir le formulaire de candidature avant la date limite du 3 mai 2026 à 23h59. Vous aurez à présenter votre projet, expliquer son lien avec l'engagement social et joindre le projet ou son ébauche en format MP4 ou un lien vers celui-ci, ainsi qu'un relevé de notes.
    - Si vous déposez un projet en équipe, le relevé de notes de chacun des membres est requis.
    - Il n'y a pas de durée minimale, ni de techniques d'animation privilégiées. Les personnes étudiantes doivent détenir tous les droits visuels et sonores sur les œuvres soumises pour diffusion sur le site du RAIV.
- Autoriser la diffusion de l'œuvre sur le site web du RAIV en remplissant la déclaration dans le formulaire (à remplir par tous les membres de l'équipe, si applicable): https://www.faaad.ulaval.ca/files/autorisation-diffusion-visage-etudiant.pdf
- Ne pas déjà avoir déposé ce projet dans le cadre du concours de bourse Jean-Jacques Tremblay en 2025.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La qualité et la pertinence du projet soumis en lien avec l'engagement social et/ou les perspectives féministes;
- L'originalité du projet;
- La clarté et la précision des objectifs de l'animation produite;
- L'appréciation générale du projet;
- L'excellence du dossier académique.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le comité de sélection pourrait recommander de réaffecter les bourses non attribuées à un autre concours ou de les répartir entre les candidates et candidats à dossier équivalent.
- Les dossiers incomplets et ne respectant pas les consignes seront exclus et non soumis pour évaluation.
- Le projet gagnant sera annoncé lors du GALA BASA, le 22 mai prochain.

POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE DE BOURSE

- Les demandes doivent être envoyées au plus tard à 23h59, **le 3 mai 2026** par le formulaire en ligne.
- Pour toutes questions relatives au présent concours, contactez Maude Dionne à l'adresse courriel suivante : raiv.coordination@ulaval.ca